VRAC, la volonté de démocratiser les produits de qualité

JUSTINE **DAHMANI**

Vidéo de présentation  vimeo.com/331192428

MOTS-CLÉS : GROUPEMENT D'ACHAT, QUARTIERS PRIORITAIRES, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE, LIEN SOCIAL, ESSAIMAGE

Les personnes en situation de précarité ont difficilement accès aux produits locaux, issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable. Bien souvent, ce n'est pas par manque de sensibilisation mais par manque d'accès géographique et/ou financier. Le projet de l'association Vers un réseau d'achat en commun (VRAC) est de monter des groupements d'achat dans les centres sociaux situés dans des quartiers populaires. L'objectif est de favoriser l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne / biologique / équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits courts) et superflus (limitation des emballages).

LA NAISSANCE D'UN PROJET COHÉRENT

Alimentation et précarité

Aujourd'hui, les personnes en situation de précarité qui ont la volonté de bien manger sont confrontées à une double peine : soit l'offre en produits de qualité est inexistante, soit ils n'ont pas les moyens financiers pour les acheter. À Vénissieux, 40 % des habitants vivent avec moins de 900 € par mois. Des rapports d'étude présentés lors de conférences « Alimentation et Précarité » du Fond français pour l'alimentation et la santé (FFAS) ont montré que les personnes en situation de précarité ont une faible consommation en : poisson, viande, produits laitiers, fruits et légumes. Elles se tournent souvent vers des aliments « plaisir » riches en gras, en sucre et en sel. Parmi ce public, certaines personnes pratiquent des logiques de restriction ou de simplification des prises alimentaires, avec des irrégularités dans la consommation de repas. Ces habitudes entraînent une fragilisation du rôle de l'alimentation comme vecteur de lien social, et mènent à un renforcement de l'isolement. D'autre part, ces pratiques alimentaires peuvent conduire à un déséquilibre nutritionnel et provoquer des carences, ainsi que des maladies métaboliques comme le surpoids, l'obésité ou encore le diabète (FFAS, 2012). Face à ce constat, des associations se sont mobilisées pour aider les populations en difficulté. Elles organisent des distributions de denrées alimentaires et de repas, ou participent à la création d'épiceries solidaires. Cependant, ces dispositifs possèdent des limites en termes d'offre produits, de choix des denrées, et de dignité pour les bénéficiaires. Ainsi, il devient nécessaire d'expérimenter d'autres initiatives qui pourraient permettre un accès plus digne à une alimentation saine et durable.

Qu'est-ce qu'un groupement d'achat ?

Selon la définition de l'association Bleue comme une orange, « *un groupement d'achat est un groupe de personnes se constituant dans le but d'acheter en commun à des producteurs et/ou des intermédiaires des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique (avec ou sans label) en faisant le choix (ou non) d'un mode de production paysanne et artisanal* ». Les motivations à créer un groupement d'achat sont multiples : soutenir les producteurs locaux et maintenir une économie locale, créer du lien entre les agriculteurs et les consommateurs, et bénéficier de produits de qualité à moindre coût (Passerelle Éco, 2019).

Genèse du projet et des premiers groupements d'achat

L'association VRAC a été créée en décembre 2013 à Lyon. Le projet est né d'une rencontre entre Cédric Van Styvendael (directeur général d'Est Métropole habitat) et Marc Uhry (responsable Rhône-Alpes de la fondation Abbé Pierre). Tous les deux avaient la volonté de développer un projet

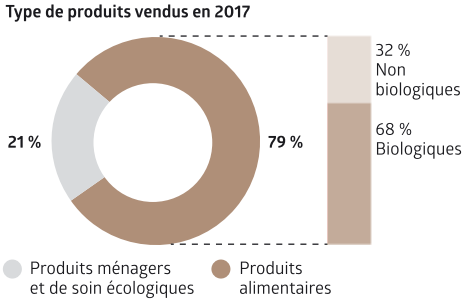
dans les quartiers prioritaires de la ville. Le premier souhaitait développer le reste à vivre de ses locataires, et le second voulait renforcer sa stratégie de lutte contre l'isolement et l'exclusion. Pour mener à bien ce projet, les deux structures ont fait appel à Boris Tavernier, actuellement directeur de VRAC, qui avait cette volonté de démocratiser les produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Un travail en amont a été nécessaire avant le lancement officiel des trois premiers groupements d'achat à La Duchère (Lyon), aux Minguettes (Vénissieux), et au Mas du Taureau (Vaulx-en-Velin). La rencontre avec des producteurs locaux et autres fournisseurs a permis de recenser les produits disponibles à l'achat. En parallèle, Boris Tavernier est allé dans les écoles, les collèges et les centres sociaux pour échanger avec les habitants des quartiers. Ces discussions ont été nécessaires pour connaître le public et créer un véritable lien de confiance. Puis des dégustations ont été organisées au pied des immeubles et dans les centres sociaux. Ces premières réunions ont rassemblé une trentaine d'habitants qui manifestaient un attrait et de la curiosité pour le projet. C'est avec ce petit groupe de personnes motivées que les premières commandes ont démarré. Les bailleurs sociaux ont aussi participé à l'émergence du projet par la mise à disposition de locaux pour l'entreposage de produits.

UN SYSTÈME D'ACHAT PAS COMME LES AUTRES

Des produits divers et variés

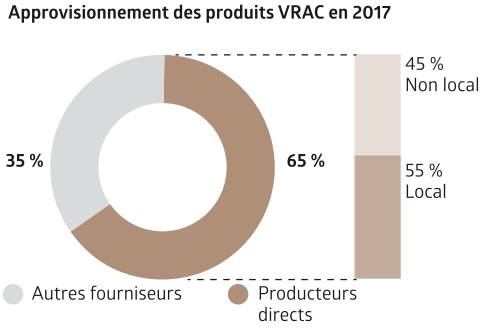
VRAC a l'ambition de permettre aux habitants des quartiers prioritaires de la ville de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, en leur proposant chaque mois une centaine de références de produits. On y trouve des produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène. Les produits alimentaires sont principalement des produits secs, hormis le pain, le fromage et le beurre. Ils ne répondent pas tous aux critères « biologique » et « local » (Figures 1 et 2). Les produits du catalogue VRAC sont de manière générale, à qualité égale, moins chers que les produits proposés par la grande distribution, mais les prix restent supérieurs aux prix pratiqués par les discounters. L'association est en recherche constante de nouvelles références. Celle-ci passe par un système de veille et de « démarchage » auprès de potentiels fournisseurs. VRAC recueille aussi les propositions de produits à acheter auprès des adhérents.

FIGURE 1. PART DES PRODUITS BIOLOGIQUES ET NON BIOLOGIQUES VENDUS AU SEIN DE VRAC LYON EN 2017



(Source : Rapport d'activité VRAC Lyon, 2017)

FIGURE 2. PART DES PRODUITS LOCAUX ET NON LOCAUX VENDUS AU SEIN DE VRAC LYON EN 2017



(Source : Rapport d'activité VRAC Lyon, 2017)

Fonctionnement des commandes et des distributions

Une fois par mois, VRAC passe commande aux producteurs. Les adhérents n'ont pas de minimum d'achat requis et aucun engagement à commander mensuellement. Ils sont donc libres de passer commande quand ils le souhaitent. L'adhérent possède la liste des produits et des prix sous forme d'un bon de commande. Il peut choisir de le remplir en version papier lors de permanences physiques dans les centres sociaux ou directement par e-mail. Un salarié de VRAC mutualise ensuite toutes les commandes et les envoie aux producteurs. Deux semaines plus tard, les produits sont livrés par les agriculteurs au hangar de l'association, hormis le

pain qui est directement livré à chaque groupement. Puis un camion passe dans chaque centre social pour livrer les produits commandés. La distribution des produits se déroule le plus souvent sur une demi-journée. Le centre social se transforme alors en épicerie éphémère. Les personnes bénévoles préparent les commandes avec un passage du vrac au détail, avant que chaque adhérent vienne avec ses contenants pour récupérer ses produits. Pour le règlement, les membres de l'association passent en caisse auprès d'un bénévole ou d'un salarié de VRAC.

La distribution n'est pas juste un moment où les adhérents viennent récupérer leurs commandes, c'est aussi et surtout un temps convivial, qui donne lieu à des discussions autour des produits et permet aux adhérents d'échanger des nouvelles. Cependant, VRAC doit parfois faire face à des problèmes d'approvisionnement et de logistique comme par exemple : des ruptures de stocks, des livraisons à la mauvaise date ou encore des erreurs sur la livraison de produits. Ces maladresses ne sont pas toujours comprises et acceptées par les adhérents.

Les centres sociaux : des partenaires indispensables

Le bon fonctionnement des commandes et des distributions ne pourrait s'effectuer sans l'aide des centres sociaux. En plus d'être de véritables intermédiaires entre l'association et les usagers, ils sont aussi parties prenantes au projet. Les prises de commandes et les distributions se déroulent dans leurs locaux. Leur personnel est également mobilisé dans l'animation des groupements d'achat à travers la communication sur le projet, la transmission d'informations et la participation aux temps de distribution.

UN PUBLIC HÉTÉROGÈNE

La mixité au sein des groupements

Les personnes qui souhaitent rejoindre VRAC ont pour seules conditions d'adhésion de payer leur cotisation annuelle et de venir chercher leur commande au sein des quartiers pendant les horaires fixés. En se basant sur l'adresse postale, deux sortes d'adhésion ont été mises en place. L'adhésion « standard » est de 1 € minimum pour l'année. Elle est réservée aux personnes qui résident dans les quartiers prioritaires. Ce public est majoritairement composé de mères célibataires, personnes retraitées et personnes isolées. Pour le public qui ne réside pas dans les quartiers d'implantation des groupements, il a été décidé collégialement d'appliquer une adhésion « solidaire » de 20, 30 ou 50 € et une marge de 10 % sur les commandes. En effet, VRAC veut être une solution non discriminante et ouverte à tous. Cependant, un équilibre au sein des groupements est nécessaire pour que le projet reste dans une logique de mixité sociale et d'inclusion active, sans qu'un public ne chasse l'autre. Ainsi, la mise en place de cette adhésion solidaire assure une double fonction : permettre de maintenir un ratio satisfaisant avec 30 % de personnes extérieures pour 70 % de personnes résidant dans le quartier, et générer une part d'autofinancement pour l'association.

L'implication des adhérents

Dans certains groupements, l'implication volontaire et bénévole du public est parfois difficile. En effet, VRAC souhaite la participation du plus grand nombre à la réalisation des différentes tâches : réception des marchandises, reconditionnement, distribution, etc. L'objectif recherché est de sortir l'adhérent de sa posture de « consommateur passif », en favorisant son implication comme bénévole. VRAC associe également les habitants à sa gouvernance. En 2017, les statuts de l'association ont été retravaillés pour que des adhérents deviennent des membres actifs du conseil d'administration et du bureau de l'association. Ainsi, chaque conseil d'administration possède un collège « habitants ».

Vers plus d'*empowerment*

Afin de dégager plus de temps et de pouvoir développer d'autres activités, les membres du personnel de VRAC souhaitent renforcer l'autonomie des adhérents pour la gestion des groupements d'achat. Ceci passe par la formation des bénévoles aux outils de gestion des commandes et des stocks. Cependant, les outils utilisés montrent leurs limites et génèrent des erreurs informatiques et une perte de temps pour les utilisateurs. Pour pallier ce problème, VRAC travaille avec l'entreprise numérique Simplon sur un logiciel en ligne de gestion de commandes qui se veut intuitif et simple d'utilisation, afin que les bénévoles puissent se l'approprier rapidement.

À ce jour, il existe six groupements VRAC autonomes portés par des structures de proximité ou des groupes d'habitants qui gèrent les permanences des commandes et des distributions. Un test a été réalisé sur le groupement de la Duchère à Lyon : chaque adhérent devait participer au bon fonctionnement du groupement deux heures minimum par an, faute de quoi il ne pouvait pas renouveler son adhésion. Cette expérimentation a eu un impact positif et pourrait être élargie à d'autres groupes.

VRAC Universités

Afin de toucher un public étudiant, un projet « VRAC Universités » va être expérimenté pendant un an à partir de septembre 2019 sur le campus de La Doua à Villeurbanne. Ce projet est monté en partenariat avec l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV). Il est financé par BNP Paribas. À l'heure actuelle, des groupes de travail se réunissent pour réfléchir aux conditions d'accès. L'objectif est de toucher les étudiants les plus précaires. Pour cibler ce public, il est possible de se baser sur le critère boursier des étudiants, mais cet indicateur reste tout de même biaisé. Si le projet est ouvert à tous, le risque est d'être submergé par la demande. D'autre part, une réflexion commune est portée sur l'ouverture des groupements d'achat aux enseignants et aux membres du personnel. Ceux-ci pourraient servir de relais auprès des étudiants afin de promouvoir le projet. Cette ouverture permettrait aussi de générer de la mixité entre le public étudiant et le corps enseignant.

ACHETER ENSEMBLE, MAIS PAS QUE...

Au-delà de son offre en produits divers, VRAC mène aussi des actions de sensibilisation et d'éducation à travers différentes activités. Parmi elles, des ateliers de cuisine sont proposés aux adhérents dans les centres sociaux partenaires. Des sorties à la campagne sont également organisées pour aller à la rencontre des agriculteurs / paysans. En 2018, le concours de cuisine « Véni'chefs Junior » a été organisé avec les collégiens de Vénissieux dans le cadre d'un projet nommé « Marguerite[1] ». Cet évènement a fait l'objet d'un documentaire, appelé « Jeunes Pousses », qui aborde des questions de justice alimentaire. Enfin, un livre de recette « Femmes d'ici, cuisine d'ailleurs » a été écrit pour partager et raconter les tranches de vie de quinze femmes d'origine étrangère par l'intermédiaire de la cuisine.

1. Le projet Marguerite est un projet de recherche-action qui souhaite recréer du lien entre ville et campagne en sensibilisant les élèves du secondaire aux questions agricoles et alimentaires.

DES IMPACTS POTENTIELS OU AVÉRÉS

Le projet VRAC s'oriente autour de quatre axes, avec des objectifs bien spécifiques (Figure 3).

FIGURE 3. LES QUATRE AXES D'ACTION DE VRAC

Économique	Pouvoir acheter des produits issus de l'agriculture biologique et locaux à des prix accessibles
Social	Lutter contre l'isolement, développer l'entraide et la coopération
Santé	Participer à la lutte contre l'obésité et le diabète
Environnement	Réduire la production de déchets et participer au développement durable en privilégiant les circuits courts et les produits écologiques

(Source : VRAC)

Grâce à l'expérience et à l'ancienneté de VRAC Lyon, il est déjà possible d'envisager les impacts potentiels du projet. Sur l'aspect social, une adhérente interviewée témoigne que « *VRAC permet de ramener de la vie dans le quartier* ». En effet, la localisation des groupements d'achat permet aux adhérents extérieurs de se rendre dans des lieux dans lesquels ils ne seraient probablement pas allés spontanément. Ceci permet également de porter un autre regard sur les quartiers populaires. En ce qui concerne les produits vendus, VRAC permet effectivement de rendre plus accessibles certains produits de qualité. Cependant, l'association propose essentiellement des produits secs qui constituent seulement une part des dépenses alimentaires. Ainsi, VRAC n'a aucune influence sur l'achat et la consommation de produits frais (fruits et légumes, produits carnés et produits laitiers) de ses adhérents. Or, ce sont principalement ces denrées que les personnes en situation de précarité consomment en faibles quantités. Enfin, lorsque les produits sont vendus en vrac, l'association peut revendiquer la réduction des déchets d'emballage. Cependant la vente en vrac n'est pas appliquée à tous les produits,

par exemple les compotes sont vendues en coupelle ou en gourde.

Ce qu'il reste à évaluer

VRAC s'est donné pour mission de participer à la lutte contre l'obésité et le diabète dans les quartiers prioritaires. On peut alors se demander si l'offre produits couplée aux ateliers cuisine permettent aux adhérents d'adopter des habitudes alimentaires plus saines et équilibrées. Du côté des agriculteurs, il serait intéressant de savoir si le projet participe à une meilleure rémunération de leur travail. Certes, l'association leur garantit un débouché, mais ils doivent diminuer leur prix de vente. Certains d'entre eux sont des militants qui le font par conviction pour que leurs produits soient accessibles à tous, d'autres le font uniquement dans l'objectif d'écouler leur marchandise. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact environnemental relatif que nécessite le transport des produits du producteur au hangar de l'association, et du hangar jusqu'aux groupements d'achat.

La possibilité d'une évaluation participative

De manière générale, il semble judicieux de déterminer si VRAC permet à ses adhérents d'aller vers des habitudes de consommation plus durables. Afin d'étudier la pertinence du projet, il serait intéressant d'évaluer les impacts des quatre axes d'action de VRAC. Cette évaluation pourrait être réalisée en suivant la démarche Syalinnov[2] ou la méthodologie d'Urbal[3]. Ces méthodes reprennent la logique du « chemin d'impacts » qui permet d'identifier les impacts positifs et négatifs des actions menées par une structure ou un projet. Elle pourrait être réalisée de manière participative, en impliquant l'ensemble des parties prenantes.

D'UNE INITIATIVE LOCALE VERS UN RÉSEAU NATIONAL

L'essaimage

À ce jour, VRAC possède 1 200 adhérents répartis dans les treize groupements situés dans l'agglomération lyonnaise. L'association a pu se structurer et essaimer son modèle sur d'autres territoires grâce aux financements remportés lors de concours. VRAC a notamment été lauréat du programme P'INS[4] et de la Fondation « La France s'engage[5] », ainsi que récemment du Plan national alimentation 2018-2019. C'est également par une entrée bailleur que le projet s'est développé dans d'autres villes. Aujourd'hui, l'association est présente à Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Paris et Toulouse. Une charte et un contrat de franchise gratuite sont signés entre VRAC Lyon et chaque antenne afin de transférer toutes les informations nécessaires à la réplication du modèle. Pour chaque antenne, une association VRAC a été créée afin de préserver son indépendance financière et son modèle de gouvernance. Afin de se protéger, la marque et le logo « VRAC » ont été déposés auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Des spécificités locales

Même si on retrouve un « modèle VRAC » semblable d'une ville à une autre, chaque antenne possède tout de même des spécificités au niveau organisationnel et logistique. En effet, les antennes ont des activités et des partenariats propres à leur contexte local. Pour VRAC Strasbourg, qui a vu le jour en 2016, le projet était d'abord hébergé par un centre social. La création de l'association a eu lieu après la formation des groupements d'achat. D'autre part, cette antenne a fait le choix d'impliquer ses adhérents dans la gouvernance de l'association. Trois comités travaillent respectivement sur les financements, la communication et l'évènementiel, les produits et la logistique. L'association propose également des évènements mensuels nommés « Tables d'hôtes »,

2. Syalinnov est une démarche à l'attention des porteurs de projets associatifs et collectivités impliqués dans des projets d'alimentation durable.

3. *Urban-driven innovations for sustainable food systems* (URBAL) utilise une approche holistique pour cartographier les chemins d'impacts des projets en lien avec l'alimentation durable.

4. Le programme P'INS a été lancé en 2014 par la Fondation MACIF et l'Avise pour accompagner les porteurs de projets socialement innovants dans leur stratégie de duplication.

5. La Fondation « La France s'engage » permet à des projets d'innovation sociale de devenir autonomes et de s'étendre partout en France.

pour lesquels les bénévoles préparent un repas au tarif de 10 €. Pour l'antenne VRAC Bordeaux créée en 2017, un partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) a été mis en place pour développer le volet alimentation et santé. À Paris, la mairie a fait appel à l'association car elle voulait rapprocher les petits producteurs d'Île-de-France et les consommateurs, et permettre aux familles locataires du parc social et des habitants des quartiers populaires de manger sain sans se ruiner (Henry, 2018). L'antenne de Toulouse, quant à elle, vient d'être créée. Le projet est né d'un double intérêt entre les bailleurs sociaux et les habitants du quartier Bellefontaine. La mise en place du projet a bénéficié de l'appui du dispositif Première Brique[6], à travers son service de Fabrique à initiatives[7]. À ce jour, la vision de VRAC Toulouse est tournée vers une gouvernance participative dans laquelle la gestion des groupements serait réalisée par les bénévoles. À cela s'ajoute une volonté de créer des moments conviviaux entre les adhérents, par exemple en organisant des repas partagés.

Les forces du réseau VRAC

En septembre 2018, le conseil d'administration de VRAC Lyon a validé la création d'une structure nationale pour porter le développement et l'animation du réseau. Construire une fédération VRAC à l'échelle nationale peut constituer une réelle force. En effet, la mise en réseau des différentes antennes a permis de mutualiser certains fournisseurs et outils, notamment le logiciel de gestion des commandes et des stocks. De plus, le personnel de VRAC peut partager ses connaissances et ses compétences avec d'autres antennes pour surmonter certaines difficultés, ou pour améliorer son mode de fonctionnement. Enfin, un fond commun de dotations est en cours de création. Celui-ci permettra de financer uniquement les projets d'utilité sociale du réseau car il ne pourra pas servir aux frais de fonctionnement des groupements.

6. Première Brique accompagne l'émergence d'entreprises répondant à des enjeux sociaux et environnementaux au service des habitants de la métropole toulousaine.

7. La Fabrique à initiatives capte les besoins sociaux de son territoire, met en relation l'ensemble des acteurs et invente des réponses entrepreneuriales sociales et durables.

Le risque d'un développement trop rapide

Aujourd'hui, VRAC est présent dans cinq villes en France mais l'association ne compte pas s'arrêter là. Elle souhaite poursuivre son développement dans d'autres villes, notamment à Lille, Nantes, Marseille ou encore Montpellier. Un développement si rapide est certes une opportunité pour multiplier les points d'ancrage afin de toucher un public plus large, et ainsi changer d'échelle, que ce soit au niveau de chaque territoire ou au niveau national. Cependant, une crise de croissance pourrait freiner voire stopper son développement si VRAC n'est pas en mesure de financer son changement d'échelle. De plus, avec le déploiement de son modèle via un processus collaboratif, l'association court le risque de s'éloigner de ses objectifs d'origine. Heureusement, il existe une volonté de la part des différents VRAC de donner une réelle cohérence au mouvement naissant. Ainsi, en juillet 2018, les représentants des VRAC de Lyon, Strasbourg, Bordeaux et Paris se sont retrouvés en séminaire pour jeter les bases du fonctionnement du réseau. L'élaboration d'une vision commune permettra de rendre l'action de l'association plus efficace sur chaque territoire et d'œuvrer au déploiement du modèle sur d'autres territoires.

PERSPECTIVES ET ÉVOLUTIONS

Quel modèle économique ?

Pour Boris Tavernier, il y a dans notre société un double challenge : « *les associations doivent répondre à un besoin sociétal non satisfait et en même temps générer de l'argent comme une entreprise* » (Tavernier, 2019). Un point sensible du projet VRAC concerne la viabilité de son modèle économique. Celui-ci repose principalement sur des financements à court terme via des bailleurs sociaux, des fondations et des collectivités. La stratégie adoptée réside dans la différenciation et la diversité des financeurs. Afin de ne pas être totalement dépendant des financements extérieurs, VRAC essaie d'atteindre une petite part d'autofinancement grâce aux adhésions et à la marge de 10 % sur les produits appliquée aux adhérents qui ne résident pas dans les quartiers d'implantation des groupements d'achat. De plus, certaines antennes tentent d'obtenir une part d'autofinancement grâce à la vente de repas cuisinés ou à des concours de cuisine.

Cependant, accroître la part d'autofinancement signifierait que VRAC augmente le prix de l'adhésion et la marge des produits pour les personnes extérieures. Ceci l'éloignerait de son objectif de renforcer l'accès à tous à une alimentation de qualité. De plus, organiser davantage d'activités rémunératrices (ventes de repas, concours cuisine, etc.) demanderait un investissement supplémentaire pour l'équipe et les bénévoles. Ainsi, augmenter la part d'autofinancement ne semble pas être la meilleure solution pour atteindre un modèle économique durable et pérenne. Des initiatives comme VRAC devraient percevoir davantage de subventions publiques. Elles pourraient être financées par le Plan national nutrition santé (PNNS) qui dispose d'un budget de 19 millions d'euros, et dont la moitié est utilisée pour des actions de communication[8]. Ceci amène plus généralement aux problèmes de répartition des dépenses de l'État.

Un changement du système est-il possible ?

Pour renforcer ses actions, VRAC a opté pour une stratégie de collaboration avec les associations ayant la même vocation, comme par exemple la Croix-Rouge ou encore le Secours Catholique. Ainsi, ces structures sont amenées à échanger ou à travailler en partenariat principalement sur les questions de plaidoyer, notamment au sein de l'*European anti-poverty network* (EAPN). Ce réseau est composé d'associations nationales, régionales et locales et de grandes associations européennes. Son activité consiste à faire de la lutte contre la pauvreté une des priorités de l'Union européenne et, à terme, à éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale. Un des axes de travail de l'EAPN France porte sur la reconnaissance d'un droit effectif à l'alimentation qui garantisse un « *accès régulier, permanent et libre, soit directement soit au moyen d'achat monétaire, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, en assurant une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne* ». Ainsi, l'EAPN se bat pour passer d'une politique agricole commune à une politique alimentaire commune assurant le caractère durable et effectif du droit à l'alimentation (EAPN France, 2018).

Vers une sécurité sociale alimentaire

Une solution basée sur la solidarité citoyenne a été envisagée par le comité « Agriculture et souveraineté alimentaire » (AGRISTA) du groupe Ingénieurs sans frontières (ISF). Dans son projet de sécurité sociale alimentaire, il propose que 150 € de budget alimentaire soient distribués chaque mois à l'ensemble des individus (ou à leurs parents pour les mineurs). Cet argent pourrait être disponible sous forme de tickets restaurants ou via la carte de sécurité sociale. Certes les 150 € ne couvrent pas l'intégralité des dépenses alimentaires, mais ils représentent un budget supérieur au budget moyen des personnes en situation de précarité. Ce budget serait alimenté par une cotisation sociale alimentaire (environ 8 % du salaire total), prélevée et redistribuée de façon semblable à celle de l'assurance maladie (Ingénieurs sans frontières, 2019). L'idée d'un tel projet est pertinente mais il reste à définir sa faisabilité, ses critères et ses conditions de mise en place, et comment ces éléments pourraient être appliqués à VRAC.

CONCLUSION

VRAC se donne pour mission de renforcer l'accès au public précaire à des produits issus d'une agriculture biologique et/ou locale ou du commerce équitable. Cependant, certains produits proposés ne possèdent pas ces critères de qualité et ne sont pas vendus en vrac. Les groupements d'achat sont ouverts à tous mais un équilibre entre les résidents du quartier et les personnes extérieures a été souhaité. À ce jour, les impacts environnementaux et sur la santé des adhérents restent à démontrer. Néanmoins, ce projet permet de redynamiser les quartiers populaires, de créer du lien social entre les adhérents et d'aborder avec eux les questions d'alimentation durable. L'essaimage du modèle VRAC dans d'autres villes se poursuit. Cette association en pleine croissance aurait davantage besoin d'un soutien économique de l'État pour voir à plus long terme. Ce sont peut-être des initiatives comme VRAC, accompagnées d'une évolution du cadre politique, qui permettront enfin un accès digne à une alimentation de qualité pour tous.

8. Données trouvées à la page 4 du Rapport IGAS RM2010-057P/CGAAER N°2016.

BIBLIOGRAPHIE

EAPN FRANCE, 2018. *EAPN France s'engage pour la reconnaissance d'un droit à l'alimentation en France*. Disponible sur Internet : http://eapn.fr/eapn-france-sengage-reconnaissance-dun-droit-a-lalimentation-france/ [consulté le 05/04/2019].

FFAS, 2012. *Représentations et stratégies alimentaires des précaires – Conférence du 14 février 2012*. Disponible sur Internet : https://www.youtube.com/watch?v=xMqonJCZK_I&t=2703s [consulté le 02/04/2019].

HENRY C., 2018. Paris : du bio sans se ruiner pour les revenus modestes. *Le Parisien*. Disponible sur Internet : www.leparisien.fr/paris-75/paris-du-bio-sans-se-ruiner-pour-les-revenus-modestes-12-12-2018-7966587.php [consulté le 03/04/2019].

INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES, 2019. *Pour une sécurité sociale alimentaire.* Disponible sur Internet : https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-alimentaire [consulté le 05/04/2019].

PASSERELLE ÉCO, 2009. Les Groupements d'achat. *Passerelle Eco n°33, Printemps de l'An 09*. Disponible sur Internet : https://docplayer.fr/14748599-Les-groupements-d-achat.html [consulté le 02/04/2019].

Entretien

TAVERNIER B., directeur VRAC, entretien le 25/01/2019 à Lyon.

Cette étude s'est également basée sur les entretiens suivants, dont les contenus sont venus enrichir l'analyse :

BLINO G., chargée de mission VRAC Lyon, entretien le 25/01/2019 à Lyon.

GADIOLLET B., chargé de développement VRAC Toulouse, entretien téléphonique le 22/01/2019.

ROBERT J., responsable du projet VRAC Universités, entretien téléphonique le 03/04/2019.

SENE M., chargée de mission VRAC Strasbourg, entretien téléphonique le 23/01/2019.

TRÉZÉGUET N., chargé de développement VRAC Bordeaux, entretien téléphonique le 16/01/2019.

En savoir plus

RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE, 2018. *Fiche Déniché pour vous n°31 : VRAC*. Disponible sur Internet : www.rtes.fr/fiche-deniche-pour-vous-ndeg31-vrac [consulté le 03/042019]

VÉRON L., 2016. VRAC, un système d'achat groupé pour améliorer la qualité de l'alimentation des habitants dans les quartiers populaires de la banlieue lyonnaise. *Resolis.* Disponible sur Internet : http://resolis.org/fiche-pratique/vrac-un-systeme-dachat-groupe-pour-ameliorer-la-qualite-de-lalimentation-des-habitants-dans-les-quartiers-populaires-de-la-banlieue-lyonnaise/906 [consulté le 03/04/2019].

VRAC, 2018. Disponible sur Internet https://vrac-asso.org/ [consulté le 02/04/2019].

VRAC STRASBOURG. *Présentation*. Disponible sur Internet : https://vracstrasbourg.wordpress.com/presentation/ [consulté le 02/04/2019].

WATRINGANT R., 2016. *Vrac* [vidéo en ligne]. Disponible sur Internet : https://www.youtube.com/watch?v=puIRvNtelJw&t=5s [consulté le 02/04/2019].